

Les Cimetières



Nos cimetières, majoritairement très minéraux, sont des espaces où la tolérance aux plantes indésirables semble impossible. Suite à la pression des usagers de ces lieux, les gestionnaires tendent à maintenir les espaces dans un état de "propreté" irréprochable. Si éviter l'apparition d'herbes indésirables était réaliste avec des herbicides chimiques, ce l'est déjà nettement moins dans le contexte du "zéro phyto" préconisé par la nouvelle législation.

Pour répondre aux nouvelles contraintes, deux possibilités s'offrent aux gestionnaires : revoir la conception des cimetières et/ou dégager du temps de travail pour réaliser un désherbage alternatif intensif.

1. Le cimetière, un parc ?

Revoir la conception d'un cimetière, c'est faire en sorte que les plantes indésirables passent inaperçu ou ne soient plus considérées comme le reflet d'un manque de respect pour le lieu.

Pour passer inaperçu, il est nécessaire de rompre avec le "tout minéral" en introduisant du végétal, en veillant à favoriser une végétation peu ou pas structurée et diversifiée.

Lorsque c'est possible, il est intéressant d'aménager le cimetière avec des arbustes qui apporteront un peu de fleurissement et de couleur. Evitez les espèces qui requièrent des tailles fréquentes. Remplacez petit à petit les haies de *Thuja* par des haies composées de plusieurs espèces qui seront conduites en port libre.

L'enherbement des chemins ou la mise en place de prairies fleuries sont autant d'occasions de rendre acceptable par les usagers la présence d'une végétation, tout en montrant que les services techniques soignent l'espace.

Le cimetière étant un espace sensible, ne négligez pas la communication sur site lors de nouveaux aménagements !



2. Gestion des surfaces enherbées

Si des **tontes fréquentes** se justifient sur les pelouses de dispersion, qu'en est-il des surfaces en attente de futures sépultures ? Dans ce cas, les tontes, gourmandes en temps, n'ont qu'une justification esthétique toute relative. Pourquoi alors ne pas envisager des tontes moins fréquentes en maintenant éventuellement une bande plus entretenue en bord d'allées ?

* Pour des **parcelles enherbées loin des sépultures**, pourquoi ne pas envisager une **zone de fauche** ? Une communication adéquate sur le site évitera le sentiment d'abandon de la zone.

Si laisser les herbes hautes dans un cimetière vous semble encore trop prématuré, vous pouvez toujours opter pour la **prairie fleurie**. Avec l'apparition du Plan Maya ou dans le cadre d'un PCDN, des communes wallonnes ont semé une prairie fleurie.

La prairie fleurie est parfois utilisée pour **remplacer l'enherbement ou les surfaces en gravier des vieux cimetières**. Par exemple, un vieux cimetière de l'entité de Légglise a été complètement semée avec une prairie fleurie. Quelques chemins tondus de temps en temps permettent la circulation des visiteurs. Dans le cadre de son PCDN, la commune de Froidchapelle a également placé une prairie fleurie entre les anciennes sépultures, afin de les mettre en valeur.

Ces prairies apportent en plus un peu de couleur dans des espaces trop minéralisés et sont fort appréciées par les visiteurs.





La nouvelle législation relative à l'utilisation des pesticides sur le domaine public contraint les gestionnaires publics à trouver des alternatives aux herbicides pour gérer les allées de cimetières. Généralement en gravier, les allées de cimetières ne sont pas toujours accessibles pour un bon nombre de machines de désherbage alternatif. Il faut donc envisager de réduire les surfaces à désherber et d'opter pour des changements de revêtement.

3. Gestion des allées

* **Rénovation**

Dans les vieux cimetières où différents revêtements se succèdent (dalles, pavés, gravier), il serait judicieux d'homogénéiser la surface au sol afin, d'une part, de réduire le nombre de raccords (qui sont autant d'espaces propices au développement des plantes indésirables) et, d'autre part, pour obtenir une qualité constante du désherbage.

* **Enherbement**

Si l'enherbement des allées représente une charge d'entretien plus importante que le désherbage chimique, cette pratique demande toutefois moins de temps qu'un désherbage thermique où une tolérance "zéro" de plantes indésirables est appliquée.

Cette méthode séduit de plus en plus de communes qui souhaitent également redonner des couleurs à leurs cimetières. L'enherbement rencontre les attentes de nombreux usagers : cimetière plus agréable, moins monotone, chemins silencieux, ...

Enherber les allées consiste à réduire tout d'abord la couche de gravier ou griffer la dolomie, ajouter ensuite une fine couche de terreau et enfin semer.

L'objectif est d'obtenir un couvert végétal homogène. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir une densité de semis élevée.

Les communes qui ont opté pour ce mode de gestion entretiennent les bords de tombes à la débroussailleuse ou au désherbeur thermique (flamme directe).

La composition du mélange gazon dépendra de votre type de sol.

* **Dalles alvéolées**

Pour les allées centrales, les dalles alvéolées sont une alternative à l'enherbement qui permet la circulation de véhicules. La gestion de ce système est assez aisée, voire très réduite, si la fréquentation est élevée.



* **Chemins en paillage**

Le paillage est idéal pour des chemins secondaires ou peu fréquentés. En déchets de taille ou écorces, il permet une circulation silencieuse dans le cimetière.

4. Gestion des entre-tombes

* De manière préventive, le désherbage des espaces inter-tombes peut être évité en utilisant différentes techniques.

Il est tout d'abord primordial **d'éviter les espaces entre les tombes au moment des inhumations**. Les **espaces à l'arrière des tombes**, souvent difficilement accessibles, peuvent être, quant à eux, garnis d'une **prairie fleurie**, plantés de **vivaces**, ... Enfin, l'utilisation de **plantes "carpettes", couvre-sols**, évite le désherbage tout en apportant un peu de verdure parmi les tombes. De bons résultats sont obtenus avec des *Sedum*, *Vinca minor*, ...



* Si vous souhaitez conserver des allées en gravier ou en dolomie, le traitement curatif le plus simple est le désherbage thermique. La plupart des modèles possède des câbles assez longs pour permettre la circulation entre les tombes.

5. Une communication indispensable

Toute cette remise en question de l'aménagement des cimetières doit absolument s'accompagner d'une communication adaptée, si l'on veut à la fois minimiser les incompréhensions et les plaintes des citoyens, mais aussi les réticences du personnel d'entretien.

En effet, si l'on opte pour un enherbement des allées et/ou le semis d'une prairie fleurie, les espaces concernés passeront nécessairement par une phase peu esthétique et seront sources de nombreux questionnements.

La mise en fauche de certaines parcelles pourra également être mal perçue si elle n'est pas expliquée.

Dans tous les cas, la démarche de la commune et ses implications dans le changement d'aspect du cimetière devront être expliquées.

Cette communication peut prendre plusieurs formes : **panneaux à l'entrée** des cimetières pour présenter et expliquer les principes de gestion écologique, **panneaux d'informations sur les zones en cours de transformation**, **exposition** spécifique, **visites grand public** sur le thème de la gestion écologique des cimetières, ...

Par ailleurs, la démarche est susceptible de passer plus facilement si elle s'inscrit dans une **politique plus globale de la commune en matière de gestion différenciée** et de réduction des pesticides, et qu'elle s'accompagne d'autres actions de communication. Les habitants y verront une cohérence et une continuité des initiatives et seront plus à même de l'accepter.

Enfin, il est primordial que tous les échelons communaux, des élus au personnel de terrain en passant par les différents services administratifs, parlent d'une seule et même voix, afin de garder des actions cohérentes et pour éviter tout double langage face aux citoyens !

